

l'un traduisirent devant le grand conseil de la nation. Comme on leur défendait de prêcher et d'enseigner au nom de Jésus, ils répondirent avec fermeté : « Pensez-vous qu'il soit juste que nous vous obéissions plutôt qu'à Dieu ? Pour nous, nous ne pouvons taire les choses admirables que nous avons vues et entendues. » Les juges, dans la crainte d'irriter le peuple, n'osèrent condamner les apôtres, mais ils les menacèrent de peines sévères s'ils continuaient à enseigner au nom de Jésus. Ces menaces ne servirent qu'à enflammer le zèle des disciples de Jésus-Christ qui travaillèrent avec une nouvelle ardeur à répandre la doctrine de leur divin maître.

4. ANANIE ET SAPHIRE. — Dans la première ferveur de la foi, lorsque tous les fidèles n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, il n'y avait point de pauvres parmi eux. Les riches vendaient volontairement leurs biens et en offraient le prix aux apôtres, afin qu'ils le distribuassent à chacun selon ses besoins. Ananie et Saphire ayant vendu un champ, convinrent de retenir une partie de l'argent qu'ils en avaient obtenu, et Ananie offrit le reste aux apôtres en affirmant que c'était le prix total de sa terre. « Ananie, lui dit Pierre, n'étiez-vous pas le maître de retenir le prix entier de votre champ ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu ! » Aussitôt Ananie tomba frappé de mort. Sa femme, ne sachant pas ce qui s'était passé, soutint le mensonge et fut punie de la même manière. Ce châtement sévère répandit une crainte salutaire dans toute l'Eglise. Le peuple, dans l'admiration, s'empressait autour des apôtres, et de